

ASSEMBLEE GENERALE PLACE PUBLIQUE

INFOS

www.placepubliquecogolin.fr

Samedi 1^{er} Juillet 2017

à 15 heures

Salle Beausoleil de Grimaud

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activités et rapport moral de l'année 2016-2017
- Rapport financier 2016-2017
- Rapport d'orientation 2017-2018
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- Renouvellement des cotisations
- Questions diverses

Rapport d'activités de l'année 2016-2017

La secrétaire
Mireille Escarrat

Rapport d'activités de l'année 2016-2017

Volet 1

Vigilance et défense des intérêts des Cogolinois

Participation de Place Publique à tous les conseils municipaux (8 entre septembre 2016 et juin 2017)

Une trentaine de courriers adressés au Maire et au Sous Préfet

Six requêtes auprès du Tribunal Administratif dont certaines avec le concours d'avocats financés grâce à un appel à contribution qui nous a permis de recueillir une somme de 5 770 €

MERCI A TOUS LES DONATEURS POUR LEUR GENEROSITE!

Conditions de mise à disposition des salles municipales

Place publique a contesté auprès du Tribunal Administratif les trois délibérations successives destinées à faire payer certaines associations cogolinoises et pas d'autres (discrimination)

Elle a également saisi le sous-préfet en l'informant de ses différents recours

Nouvelle reculade du Maire et Victoire de Place Publique avec une 4^{ème} délibération qui rétablit la gratuité des salles pour toutes les associations cogolinoises.

Enfin... les salles vont redevenir gratuites !

Ce sera le 4^e vote sur le sujet ! La délibération actée il y a trois mois et restreignant fortement la gratuité des salles municipales pour les associations, doit être abrogée au prochain conseil

Un pas en avant, trois pas en arrière ! Qui sait si dans l'histoire des conseils municipaux, la simple question de la tarification des salles municipales pour les associations a déjà suscité tant de remous. La délibération n°16 du prochain conseil municipal, qui se tiendra le 29 juin à 19 h 30 à la Bastide Pisan, remet en effet le sujet sur la table. Cette fois... pour abroger la décision prise par la même majorité, le 30 mars dernier.

Après avoir « clos ce débat stérile »...

Rappelons que la décision du maire de réserver la gratuité des salles municipales aux seules associations « à caractère strictement patriotique ou caritatif », excluant les associations culturelles et sportives, avait provoqué un tollé auprès des élus de l'opposition et de l'association Place Publique (Var-matin du 4 avril).

Cette disposition suscitant également de nombreux questionne-



Le maire va proposer ce soir un nouveau rétropédalage. (C.D.)

ments et contestations quant à la définition des associations concernées, il est proposé de revenir à la situation antérieure, à savoir la gratuité de la mise à disposition des salles pour les associations cogolinoises, les autres organismes (associations extérieures, assemblées générales, etc.) devant s'acquitter d'une redevance », décide cette fois Marc-Etienne Lan-

sade. Retour donc au règlement mis en place en octobre 2016.

« Une énième reculade du maire, une nouvelle victoire pour Place Publique, directement visée par les délibérations précédentes discriminatoires, et pour les associations cogolinoises », commente le président de Place Publique, Francis José Maria. L'association avait attaqué les trois premières délibérations devant le tribunal administratif, pour discrimination à l'égard de certaines associations. Elle dénonçait particulièrement la volonté du maire de « la faire taire », après la délibération du 30 mars, alors que le caractère culturel de Place Publique lui autorisait jusqu'à lors la gratuité. Le rétropédalage permettra sûrement plus de clarté. Le magazine Terre-Mer de mai, juin, et juillet relate en effet une « mise au point » du maire sur la gratuité des salles, affirmant que la tarification ne concerne que les « utilisateurs occasionnels et non con-

tionnés » - une précision qui ne figurait pourtant pas dans la délibération, et listait un tas d'associations - y compris sportives - épargnées. Le maire disait alors « clore ce débat stérile »,... qu'il rouvre finalement au prochain conseil.

Les autres points à l'ordre du jour

Parmi les autres points qui seront débattus lors du conseil du 29 juin : fixation des indemnités de fonction des élus, devenir de l'ancienne maison de retraite Peirin, fixation des tarifs de la taxe de séjour, réforme du stationnement payant avec mise en place du forfait de « post-stationnement » (il remplace l'amende pénale de 17€, la commune est chargée de fixer le tarif), approbation de la modification simplifiée n°10 du PLU, convention de Projet urbain de partenariat avec Lidl pour la création d'un rond-point.

C. DUPONT
cdupont@nicematin.fr

L'épopée...

■ **CM du 15 septembre 2016** : la gratuité des salles municipales, qui pouvait jusqu'à lors bénéficier à toutes les associations cogolinoises, devient réservée aux seules associations culturelles et sportives cogolinoises. Le vote est adopté à l'unanimité.

■ **CM du 20 octobre 2016** : la gratuité des salles est étendue aux associations cogolinoises caritatives ou patriotiques. Le vote est adopté à l'unanimité.

■ **CM du 30 mars 2017** : finalement, la majorité opte pour le principe de la non-gratuité des salles, et limite les exceptions aux associations cogolinoises à vocation strictement patriotique ou caritative. L'ensemble des opposants vote contre.

■ **Prochain CM** : les salles doivent redevenir gratuites pour l'ensemble des associations cogolinoises.



Restaurant du lot n° 2 de la plage

- Place Publique avait dès le début contesté les conditions d'attribution de cette concession à des amis proches du Maire
- Après l'incendie qui s'était produit au cours de l'été 2016, nous avons engagé un recours gracieux contre les décisions de financement des travaux de réhabilitation par la commune en l'absence d'assurance de l'exploitant.
- Aucune réponse du maire mais pas de procédure contentieuse envisagée car rien ne s'oppose à ce que la commune et son assureur se substituent au locataire dans cette opération de réhabilitation



Fermeture de la demeure-musée Sellier

Manifestation sur la place de la République

Demeure Sellier: « Nous ne vous laisserons pas faire ! »

Une centaine de manifestants, mobilisée par l'association Place publique, a exprimé son opposition au projet municipal de privatiser le « dernier musée public ». La pétition aurait réuni 600 signatures



C'est dit !

Travaux d'entretien « Le maire affirme qu'il y aura pas de travaux du tout... C'est impossible ! Comment arranger des charnières d'hôtel, sans travaux ? »
Le propriétaire « Le propriétaire de l'hôtelier a déjà dit (dans) Comment et par qui ? Par le maire, en l'honneur de toute mise en concurrence... »
L'opposition municipale « M. Laroche annonce un gain de 5000 € par an dans les locaux de la commune en guise d'apurement financier de l'opération. Mais que représentent ces 5000 € par rapport au L.J. M. d'après le rapport de la commune... »



Plusieurs générations de Cogolinsolins étaient représentées. Hier, pour affirmer leur désaccord avec le projet municipal.

600 signatures annoncées

600 signatures annoncées Et les membres de l'association citoyenne Place publique de se réunir... « Nous en avons écrit et vu de fermer la demeure-musée Sellier... c'est une garantie de la prise de la culture elle-même... nous ne pouvons pas accepter... nous ne pouvons pas accepter... nous ne pouvons pas accepter... »

D. L. Pour affirmer leur désaccord avec le projet municipal.

Pétition

Courriers au Ministère de la Culture, à la DRAC et à l'ICOM



1061 signatures contre le projet de la maison Sellier P 3

Recours au Tribunal Administratif contre la désaffectation et le déclassement du bâtiment public

Abandon du projet d'hôtel par l'opérateur privé

Recours gracieux sans réponse suivi d'un nouveau recours contentieux au TA contre une nouvelle délibération du Maire autorisant une société sans existence légale à effectuer des travaux à l'intérieur de la demeure

Demande de droit de réponse à l'article mensonger du maire sur le nombre et la qualité des signataires de la pétition paru dans le magazine municipal « Terre et Mer »



Dernière minute: le maire a annoncé au conseil municipal de jeudi dernier qu'il abandonnait le projet d'hôtel dans la demeure Sellier



COGOLIN

Maison Sellier : le maire capitule

La maison Sellier restera finalement communale

Coup de théâtre au conseil municipal jeudi soir. À l'occasion des questions diverses en fin de séance, le maire a annoncé l'annulation de son projet de transformation de l'édifice en hôtel

C'est un conseil un peu «mou» qui s'est déroulé avant-hier soir, au regard de ce qu'on est habitué à vivre lors des soirées à la Bastide Pisan. Et pourtant, on y a entendu des choses bien surprenantes.

La première, arrivée en toute fin de séance, fut la fin de la transformation de la maison Sellier en hôtel : « Nous avons vu qu'il y avait des problèmes considérables d'accessibilité » a commenté

Marc-Étienne Lansade pour justifier ce revirement tout à fait inattendu et pour le moins surprenant après des mois d'études dans tous les sens. Et le maire de préciser que les locaux resteront communaux. « Nous ferons un référendum par écrit auprès des Cogolinois à l'automne. Nous pensons à en faire bénéficier les associations. Peut-être à y

réinstaller le conseil municipal comme avant... Nous verrons. » Une annonce que l'opposition n'a pas pu commenter puisque le maire répondait à une question écrite et que le règlement interne du conseil empêche de renchérir. Toutefois l'annonce ne pourra que réjouir tous ceux qui étaient opposés au projet de privatisation de ce bâtiment communal exceptionnel. Une affaire à suivre donc.

Lidl s'installera sur la RD98

■ Autre annonce, et qui celle-là a fait l'unanimité, le retour à la gratuité pour l'occupation des salles communales par les associations cogolinoises, quelles qu'elles soient. Là encore, le maire a justifié son rétro-pédalage par des difficultés de mise en œuvre



Sauvée de la privatisation pour une affaire d'accessibilité, la maison Sellier restera communale. Un référendum décidera de sa destination à l'automne. (Photo D. R.)

de cette décision.

■ L'adoption définitive de la révision simplifiée du PLU dans la zone où doit se dé-

placer le Lidl (zone uFC) a donné lieu à plus d'échanges. L'opposition a voté contre, d'autant que de

nombreux avis dans le dossier (dont celui de la préfecture) ne sont pas favorables. Toutefois, balayant

toutes ces remarques non constructives, le maire a fait approuver la révision. Il a une nouvelle fois justifié la décision de permettre au Lidl de s'installer le long de la RD98 en face du Leclerc. « Je comprends que les riverains de Coletto et de l'avenue Carnot ne soient pas contents du départ du supermarché. Mais il faut comprendre nous n'avons pas le choix. Lidl voulait quitter Cogolin. C'était ça où le voir partir. C'est mieux de le garder chez nous. »

Rappelons qu'un rond-point viendra aménager le carrefour pour l'accès au magasin. Là encore, rond-point qui, selon Marc-Étienne Lansade, était impératif, compte tenu de la dangerosité du carrefour. « On nous l'aurait imposé et nous aurions dû le payer. Là, c'est Lidl qui en paie 90%. »

P.P.

Une nouvelle reculade du maire
une nouvelle victoire
pour Place Publique



Merci au 1 029 signataires
bien vivants de la pétition

Nous devons rester attentifs aux nouveaux choix d'occupation
du lieu dans le cadre d'un référendum annoncé

**Requête introductive pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif contre la délibération adoptant la motion
« MA COMMUNE SANS MIGRANTS »**

Intérêts de Place Publique défendus par un avocat de « SOS RACISME »

Le terrain du Yotel

Dénonciation des conditions d'attribution du bail touristique à la société Marina Paradise



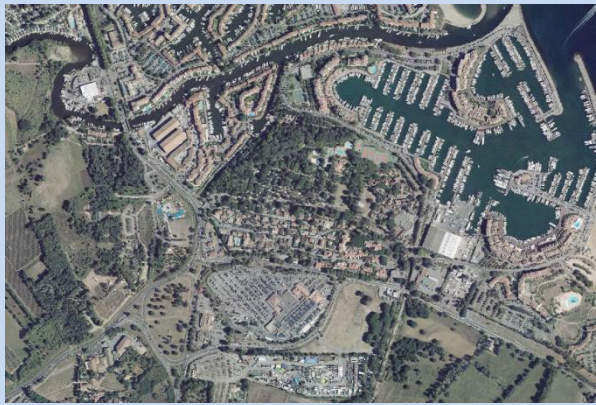
Recours au TA contre la modification simplifiée n° 4 du PLU



Vente de 10 ha à COGEDIM pour un programme immobilier de 60 000 m2



Recours au TA contre la modification simplifiée n° 9 du PLU



Lettre à la DREAL pour dénoncer la demande d'étude au cas par cas déposée par COGEDIM

Le DREAL impose une étude d'impact au projet immobilier de COGEDIM

L'info du jour
Coup d'arrêt brutal pour le projet de vente du Yotel

Cogedim En imposant une vraie étude d'impact sur le projet de l'ex-Yotel et non un simple cas par cas, la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) met une grosse pierre dans les plans de la COGEDIM et de Marc Etienne Lansade.

Place Publique : « L'Etat ne pouvait pas accepter cette manœuvre fragrant »

Marc Etienne Lansade, président de Place publique

Ce que dit l'arrêté de la DREAL

Le projet Lansade au Yotel c'est quoi ?

La chronologie de l'affaire

Marc Etienne Lansade : « Ça ne nous posera aucun problème »

YOTEL MARINA PISCINE

Centre du terrain du Yotel

Fin anticipée de la concession du port des Marines



La méthode du maire faite d'improvisation, de précipitation, d'autoritarisme risque de transformer une manne financière en fiasco et en source de contentieux

Jun 2016 : le maire décide d'anticiper la fin de la concession de deux ans

A 6 mois de l'échéance, absence de toute étude technique et financière

Le conseil municipal du 15 décembre donne les pleins pouvoirs au maire pour mener les négociations de fin de concession.

Recours au TA contre cette délibération

Conseil municipal de la honte du 15 décembre 2016

2 jours avant la séance
Place Publique Lance un
appel aux Cogolinois
pour ne pas laisser
vendre leur patrimoine

« Ne laissez pas le maire vendre votre commune »

C'est la supplique de l'association Place Publique adressée aux Cogolinois à la veille du conseil municipal historique qui va sceller le sort de plusieurs pans du patrimoine communal

L'effervescence est très vive en ville depuis l'officialisation de l'ordre du jour du prochain conseil municipal, fixé pour ce jeudi 15 décembre, qui confirme le coup d'accélérateur donné par le maire à ses projets immobiliers, avec en tête de pointe la promesse de vente de 10 hectares. 13 hectares des terrains du Yotel à la Cogolide Provençale qui va y construire 600 m² de plancher (lire notre précédente édition).

Une onde de choc à l'impact incertain

En broutant le calendrier et en zappant la phase de consultation, Marc-Étienne Lansade a provoqué une onde de choc dont il est encore difficile de mesurer les conséquences possibles. L'association Place Publique, qui depuis le début du mandat, traque chaque facpoc de M. Lansade, appelle carrément à la mobilisation des Cogolinois. Mais la promesse de vente, mais est plus qu'infime : le conseil est fixé à demain, les délibérations sont prêtes, la majorité est certes ultra-dominante mais existante. Une fois signée, la promesse de vente engagera la ville.

En attendant, sans avoir encore signé de l'ordre du jour, il s'agit de voter son intégration à deux commissions municipales, celle de la culture et celle des sports. Pour Gaëtan Muller, beaucoup de choses sont en jeu. Le maire a prévu une réunion de travail le 14 décembre, à 19 h 30, dans une ambiance que l'on sentait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection



A gauche en vert sur la photo : les terrains du Yotel que la ville entend céder demain à la Cogolide. (M. CASANOVA)

Les enjeux du conseil de jeudi selon Place Publique

Dans un long communiqué l'association Place Publique livre ses commentaires sur les quatre dossiers majeurs à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. En voici l'essentiel :

« ... Pas moins de quatre projets de délibération ont pour objet de céder des biens de la commune à des promoteurs privés pour y développer des projets immobiliers... Cette acquisition de la héliport de la professionnelle de l'immobilier Marc-Étienne Lansade est particulièrement inquiétante. D'autant qu'aucun des projets évoqués n'a donné lieu à la moindre concertation avec les Cogolinois, ni à la moindre étude préalable du conseil municipal... »

Le réseau de Levallois-Perret à l'emprise du terrain de l'ancienne maison de retraite

2 heures avant la séance, toutes les places assises sont occupées par des sbires du FN

Conseil sous haute tension hier soir à Cogolin

Sans réelle surprise et malgré un nombre public venu appuyer l'appel à la conscience des élus frontistes par les anciens maires, le conseil a voté la promesse de vente de 10 ha du Yotel à un promoteur

À mince brève inattendue hier soir à la Bastide Pisan pour un conseil municipal. Une heure avant l'ouverture de la séance, fixée à 19 h 30, il y avait déjà foule autour de la bâtisse. Sans aucun doute la montée au créneau le matin même des deux anciens maires, Patrick Gibet et Jacques Séfériac, pour alerter la population sur l'enjeu de la séance et pour en appeler à la conscience des élus du Front National à l'heure paré au fruits. C'est public tout au moins, avec la présence de bien plus de cent cinquante Cogolinois, et a donc fallu un service d'ordre renforcé pour empêcher l'entrée dans la salle de la population. Le coup a été payé par un trouer place devant le conseil de rester dans le confort et l'entre-deux.

Chaque fois solennel que d'habitants. Mené concis de l'avant par que des parlementaires, la salle tréna à l'heure. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection

Cartons jaunes et carton rouge Le débat a été très vite les premiers échanges. Pascal Corré et Jacques Séfériac ont été très présents. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection



Marc-Étienne Lansade, avec en arrière plan son conseiller immobilier de Levallois-Perret, Jean-Marie Smadja, n'a pas reculé d'un pouce sur le dossier du Yotel. (Photo: Lebob)

M. Lansade, sobes et froids mais tendu comme une arbalète, a remené la salle à l'heure. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection

Pas de succès pour le Yotel

Le véritable enjeu de la soirée était bien loin de ces échanges. C'était le devenir des terrains du Yotel. Les deux frontistes ont été très présents. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection



Le long piquet de Michel Dallari pour le Yotel n'a pas été enterré. (Photo: Adeline Lelievre)

Le nouveau FN, Manuel Requiu, n'a pas parlé.

Le public a du faire la queue longtemps pour essayer de rentrer, et beaucoup ont dû rester dehors.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

Malgré les protestations le maire fait approuver la vente du terrain du Yotel, l'autorisation de retraite à une ancienne maison de retraite à une société de Levallois, une autre autorisation de travaux dans la demeure Sellier à une société qui n'existe pas, et se fait donner les pleins pouvoirs pour négocier la fin de la concession du port

Place Publique s'indigne des conditions du déroulement de cette séance en la qualifiant de CONSEIL MUNICIPAL DE LA HONTE

Yotel de Cogolin : jack

Le conseil municipal a donc validé la promesse unilatérale de vente de l'ancien Hippodrome à un promoteur pour 34,8 M€. Pour le leader de l'opposition c'est 70 M€ de moins que le juste prix

Arrière Grand a qualifié la délibération proposée de « voler sur la ville ». Michel Dallari a qualifié le long piquet de « manifestation de la détermination de la Cogolide à ne pas laisser vendre ses terrains ». Les élus de l'opposition ont été très présents. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection

En son vrai sens que l'ambassadeur de la Cogolide a qualifié la délibération proposée de « voler sur la ville ». Michel Dallari a qualifié le long piquet de « manifestation de la détermination de la Cogolide à ne pas laisser vendre ses terrains ». Les élus de l'opposition ont été très présents. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection

Appel d'offres à double tranchant ?

Marc-Étienne Lansade est allé au bout de son projet. 13 hectares sont donc vendus à 34,8 millions d'euros. La COZEP devrait construire 600 m² de logements, 5000

Marc-Étienne Lansade a réussi son passage en force : le dossier du Yotel est terminé. La ville a vendu son bijou de famille à la Cogolide. (Photo: Adeline Lelievre)

La grosse colère de Place Publique et du conseil municipal de la honte !

Un incident d'avant séance du conseil municipal a provoqué une grande colère. Le maire a annoncé la séance dernière au journal Libération qu'il résoudrait à l'échelle de la ville. Et fait seule une détection

Le maire a fait semblant de ne pas entendre les élus de l'opposition.

- Quels élus ont voté oui à la vente du Yotel ?
- Marc-Étienne LANSADE
 - Patricia BERENGUER
 - Audrey TROIN
 - Benoît GARNIER
 - Alain GARNIER
 - Patrick GARNIER
 - Éric MASSON
 - Valérie ROBIN
 - Rémy FÉLIX
 - Regine RINAUDO
 - Margaret LOVERA
 - Christine DUBREY
 - Sébastien MARIAC
 - Monique LEBLANC
 - Isabelle CALIAT
 - Ricard LE VAVANT
 - Michel BERTIN
 - Manuel REQUIU
 - Patricia PENCHANT

Une dérive inquiétante des finances communales

PORT DES MARINES: UNE FIN PRECIPITEE DE LA CONCESSION

250 milliards de recettes (sic) fondent sous le soleil du port des Marines Acculé à trouver d'urgence des recettes nouvelles pour équilibrer ses dépenses, le maire a décidé de mettre un terme à la concession du port des Marines deux ans avant son échéance normale de fin 2019. Il a fait délibérer le conseil municipal sans la moindre concertation préalable, en l'absence de toute étude sérieuse faisant le bilan technique et financier de la gestion passée, sans aucun compte d'exploitation prévisionnel, ni aucune information précise sur les modalités de gestion future. Les élus ont pris une

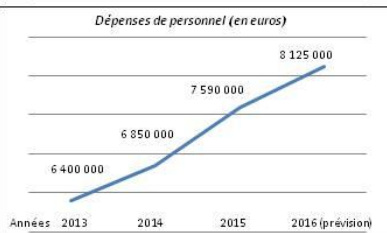
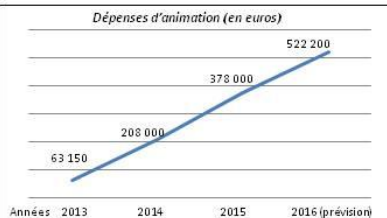
décision lourde de conséquences financières sans disposer des informations nécessaires pour éclairer leur choix. Le seul argument du maire a été de les assurer que cela allait faire rentrer beaucoup de « cash » dans les caisses de la commune. Au point d'en perdre la tête et d'écrire dans le compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2015 que cela allait rapporter 250 000 millions d'euros. 250 milliards, rien que ça! Soit presque autant que les recettes nettes du budget de l'Etat ! Il s'est ravisé en déclarant qu'il y avait 3 zéros de trop, soit encore 250 millions !

Avec le temps, il a ramené le compteur aux dizaines, puis aux unités de millions. Les recettes fondent comme neige au soleil et, avant de rentrer dans les caisses de la commune, elles vont donner lieu à d'importantes dépenses : constitution du capital, indemnisation des plaisanciers titulaires d'un droit d'usage, rachat des biens de reprise, réalisation de travaux d'adaptation à l'accueil de plus grosses unités. L'improvisation et l'autoritarisme du maire risquent de faire perdre à la commune ce que lui aurait permis de gagner un travail sérieux inscrit dans la concertation et la durée.

Finances UNE DERIVE INQUIETANTE DES FINANCES COMMUNALES

Dans son rapport définitif sur la gestion Lansade pour la seule année 2014, la Chambre Régionale des Comptes a relevé une dégradation de la capacité d'autofinancement due à l'augmentation des charges de personnel, une augmentation de l'encours de la dette liée à de nouveaux emprunts pour des projets non totalement définis... Les années 2015 et 2016 ont dangereusement aggravé la situation, avec la poursuite de l'augmentation des dépenses de personnel, d'animation et de communication, un recours important aux emprunts et des recettes insuffisantes pour couvrir la totalité de leur remboursement.

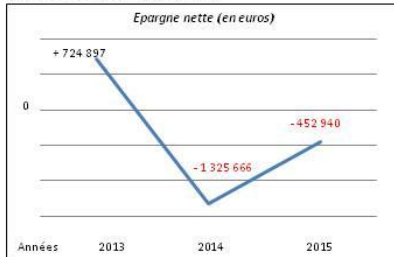
Des dépenses de fonctionnement qui explosent pour la politique spectacle de strass, et de paillettes



Un endettement alourdi de 6 millions d'euros en 3 ans



Une épargne nette négative depuis deux ans L'épargne brute mesure la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne nette mesure la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital. Cette épargne nette est négative depuis deux ans, ce qui signifie que la commune ne parvient plus à rembourser la dette avec son excédent réel de fonctionnement.



2016
Annulation de 1,3 millions € de dépenses de fonctionnement
Et de 5,4 millions € de dépenses d'investissement

Budget 2017
82 % des recettes réelles d'investissement sont constitués de 7 M€ de ventes immobilières dont les réalisations sont totalement incertaines

Place Publique dénonce l'insincérité de ce budget aux services de la Préfecture et à la presse

« Le budget présenté ce soir n'est pas sincère »

A quelques heures du vote du budget primitif, l'association Place Publique monte au créneau pour dénoncer son « insincérité ». Son président Francis José-Maria parle de « coup de poker » du maire

Var-matin : Le maire va faire voter une baisse des impôts de 5 %, c'est un signe de bonne gestion, non ?
Une baisse des impôts est un signe de bonne gestion quand elle repose sur une situation financière saine, ce qui n'est pas du tout le cas du budget de la commune de Cogolin. Cela fait deux ans que Place Publique s'inquiète des dérives affairistes et financières de la gestion conduite par monsieur Lansade et son conseiller en urbanisme monsieur Smadja, avant que la Chambre régionale des comptes ne tape à son tour sur les doigts du maire. L'explosion des dépenses de personnel, d'animations et de communication (+2 M€), le recours immodéré à l'emprunt (+2,7 M€ d'endettement

supplémentaire) ont rapidement dégradé les marges financières de la commune, obligeant le maire à renoncer à certains projets (parking du centre-ville) ou à en reporter d'autres (ancienne maison de retraite, maison médicale).

La place des boules a bien été renouvelée...
Oui. Le seul investissement conséquent réalisé par cette municipalité en trois ans est une réfection inutile et coûteuse de la place des boules !

Pour vous ce budget 2017 est un budget de circonstance ?
Oui. Pour boucher les trous qu'ils ont eux-mêmes creusés, MM. Lansade et Smadja ont décidé de vendre à la hussarde et à n'importe quel prix tous les biens publics

de la commune. Mais leur méthode autoritaire et improvisée crée une grande insécurité sur la réalisation de ces ventes et des recettes financières qui en sont attendues. Les projets sur lesquels le maire s'appuie pour équilibrer son budget, à savoir la maison de retraite Peirin, les terrains du Yotel et de Notre Dame des Anges, sont aujourd'hui contestés de toutes parts et leur réalisation est totalement incertaine au cours de cette année et des suivantes.

Si certaines de ces ventes échouent ça peut poser souci ?
Plutôt oui ! M. Lansade inscrit dans son budget une recette de 7 millions d'euros tirée de ces ventes pour équilibrer artificiellement son budget. Mais en faisant cela, il ne respecte pas l'un des principes fondamentaux

de la comptabilité publique, celui de la sincérité budgétaire, qui impose notamment de ne pas survaloriser les recettes. Ce budget 2017 n'est donc pas sincère. Il ressemble à de la poudre aux yeux, à un coup de poker destiné à sauver les apparences et à annoncer une baisse des impôts locaux juste avant des élections présidentielles.

Que pourrait-il valoir programmées ne se font pas ?
Pour bien mesurer l'enjeu, il faut savoir que les 7 millions d'euros de recettes improbables inscrites au budget représentent 82 % des recettes réelles d'investissement de l'année. Autant dire que si les ventes ne se réalisent pas, c'est l'ensemble de l'édifice budgétaire qui s'effondrera.



Francis José-Maria : « Le maire tente un périlleux coup de poker ».

Sur un autre registre le maire va demander aux élus de modifier les modalités de mise à disposition des salles municipales. C'est Place Publique qui est visée ?
Pas seulement. Mais pour ce qui concerne notre association, qui organise chaque année des dizaines de réunions et rencontres culturelles, on voit bien que l'intention est de l'épouser financièrement et la faire taire. Nous avons engagé un recours auprès du Tribunal Administratif pour dénoncer le caractère discriminatoire de cette décision et nous nous refusons à payer la mise à disposition de salles qui sont payées par nos impôts.

Le retour à la réalité risque d'être difficile pour le Coglinois, car les baisses d'impôts annoncées seraient remplacées par des hausses et le recours à l'emprunt s'imposerait de nouveau.

PROPOS RECUEILLIS PAR CH. CAIETTI.

Extrait du bulletin d'information n° 3 de Place Publique

Les autres projets suivis en suspens

Les jardins familiaux

Les travaux de la place Victor Hugo
et le déplacement de la fontaine

La destruction des archives

L'extension du COSEC

L'augmentation des effectifs de police
et des caméras de surveillance sans la
Moindre évaluation du dispositif existant



Qu'est devenue la fontaine de la place Victor-Hugo ?

Initialement annoncée comme « déplacée », la fontaine qui trônait au beau milieu de la place des boules a été démontée et entreposée dans un hangar...

Les travaux de «réhabilitation esthétique» de la place Victor-Hugo sont entrés dans leur phase ultime. Elle devrait être livrée aux utilisateurs dans une quinzaine de jours, comme prévu initialement. Depuis quelques jours, la fontaine qui trônait en son centre a disparu. Mais elle ne sera pas réinstallée, comme annoncé initialement.
«La fontaine a été déposée», explique Stéphane Giraud, directeur des Services techniques. Cette opération a été facile, dans la mesure où les éléments qui la constituent avaient été joints. Il a donc suffi de la démonter, sans l'abîmer, morceau par morceau. Elle est désormais stockée dans un hangar et pourra éventuellement être réinstallée, dans un autre lieu de la commune. Sur la place, elle sera remplacée par un bassin latéral. Il sera de forme rectangulaire, style lavoir, orné de quelques pierres.
Pour le reste, les travaux d'éclairage ont été réalisés et les entreprises concernées se préparent à mettre la touche finale au chantier.

D. Z.
dzaitoun@nicematin.fr



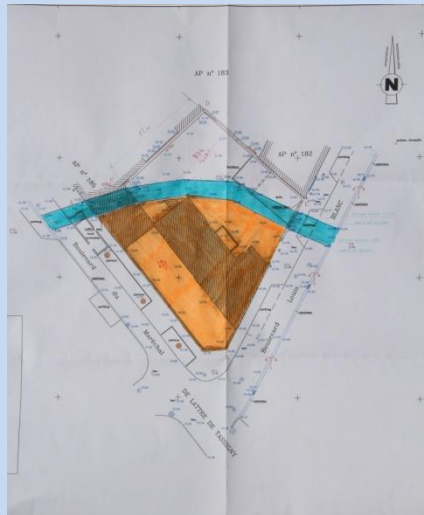
À gauche, une capture d'écran de l'émission de France 3, Front de mer, dans laquelle le maire déclare que la fontaine sera déplacée. Ci-dessus, ladite fontaine est démontée et va être stockée dans un hangar... (Photo D. Z.)

Les autres projets sous surveillance

Maison médicale

Notre association est favorable à un projet de maison médicale bien étudié

Depuis le début elle s'inquiète de l'étroitesse du terrain d'accueil dont les sous sol est traversé par un important ouvrage hydraulique



Résultat, 11 places de parking dont une seule pour handicapé pour un bâtiment pouvant accueillir 120 personnes

Installation du chapiteau d'illusionniste et d'un parc de jeux pour enfants dans une zone rouge du PPRI



Le grand Monopoly immobilier du centre ville
Déplacement de l'école Chabaud et du LIDL



Contestation de la modification simplifiée n° 10 dans le registre d'observations

L'association Place Publique plus que jamais aux aguets



Le « Monopoly »
Les membres de l'association Place Publique ont participé à une manifestation organisée par le Centre de la République de Cognac. Ils ont joué au jeu de société « Monopoly » sur un thème républicain. Cette activité a permis de renforcer les liens entre les membres de l'association et de sensibiliser le public à l'histoire de la République.

Musée Sellier : réponse au maire
Le Musée Sellier a répondu au maire de Cognac concernant la mise à disposition de l'espace pour des activités culturelles. L'association Place Publique a été impliquée dans ce processus afin de garantir que l'espace soit utilisé de manière pertinente et inclusive.

Maison médicale
L'association Place Publique a soutenu la création d'une maison médicale à Cognac. Cette initiative vise à améliorer l'accès aux soins de santé pour les habitants de la commune et à promouvoir la médecine préventive.

La remise en cause du projet du Yotel
L'association Place Publique a joué un rôle clé dans la remise en cause du projet de construction d'un hôtel de luxe à Cognac. Elle a organisé des rassemblements et a recueilli des signatures pour s'opposer à ce projet, qui était jugé incompatible avec l'identité et l'histoire de la ville.

Concession du port des Marines
L'association Place Publique a soutenu la concession du port des Marines à Cognac. Cette décision a été prise après de longues discussions et consultations avec les habitants, afin de garantir que le port soit géré de manière responsable et durable.

Les rencontres de PLACE PUBLIQUE
Samedi 11 mars 2017 à 10H00 à Salle Beausoleil GRIMAUD

CONFERENCE DÉBAT SUR LA PERMACULTURE
Des plantes saines dans un sol sain
Jardiner autrement sur un terrain vierge de toute culture ou bien comment changer nos méthodes de cultures, soigner le sol... et le jardinier.

Le jardinier très répandu d'un jardin, c'est un sol bien labouré, soigné, et sans mauvaises herbes, qui protège les plants en cas de maladies et des insectes ravageurs. Il est bon, frais, humide, fertile, et riche en matière organique. Pour obtenir ce type de sol, il faut travailler le terrain de manière appropriée, en évitant de retourner la terre inutilement. La permaculture propose des méthodes de culture respectueuses de l'environnement, qui permettent d'obtenir un sol fertile et sain, tout en préservant la biodiversité et en réduisant l'utilisation d'intrants chimiques.

Le jardin de la permaculture
La permaculture consiste à créer un jardin durable et autonome, qui fonctionne de manière similaire à un écosystème naturel. Elle implique l'utilisation de techniques telles que le paillage, la rotation des cultures, et la création de zones de culture adaptées à différents besoins. L'association Place Publique organise des ateliers de permaculture pour partager ces connaissances et encourager les habitants à adopter ces pratiques.

« Le Golfe, à la pointe du combat républicain »

Invité demain de l'association Place publique, l'expert spécialisé dans la Résistance, Jean-Marie Guillon, mettra un coup de projecteur sur l'histoire du Var républicain



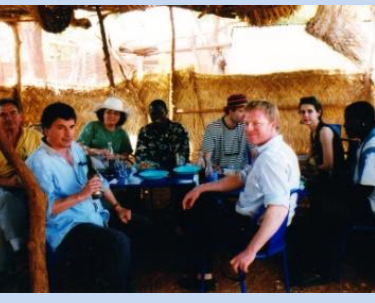
Le Var républicain
Jean-Marie Guillon, historien et spécialiste de la Résistance, sera invité à donner une conférence sur le rôle du Var républicain pendant la Seconde Guerre mondiale. Il explorera les actions des républicains français qui ont lutté contre le régime de Vichy et les forces allemandes. L'association Place Publique organise cette conférence pour sensibiliser le public à l'histoire de la Résistance et à l'engagement citoyen.

Théâtre au Lézard



Mélangant chants, musique et jeux d'acteur, la pièce Pour l'exemple sera jouée au café-théâtre Le Lézard à 17h30. Écrit et mis en scène par Félix Chaboud, l'histoire met en scène le journal fictif d'un poilu tout en reprenant les événements réels de la guerre 14-18. Un spectacle tout public qui permet de raviver les mémoires.

160 dessinateurs au crayon contre le FN
Une initiative citoyenne de 160 dessinateurs de tous horizons s'est lancée pour créer une œuvre collective intitulée « Crayon contre le FN ». Cette œuvre est une critique satirique et humoristique du Front National. Elle est présentée dans un format de livre-jeu interactif, permettant aux lecteurs de participer à l'histoire et de découvrir des faits historiques et politiques.



Présidentielle : Place Publique appelle à voter Macron

À l'approche du second tour de l'élection présidentielle, dimanche, l'association Place Publique lance un appel en faveur du candidat Emmanuel Macron. « Indépendante de tout parti politique, l'association citoyenne Place Publique reste fidèle à la position qu'elle a toujours adoptée à l'occasion des

échances électorales précédentes en appelant à voter pour le candidat qui permettra de battre le Front National au deuxième tour. Comme elle l'avait fait aux dernières élections départementales et régionales où elle s'était exprimée en faveur des candidats du parti Les Républicains », rappelle l'association.

« Cette position est en totale cohérence avec le combat que notre collectif citoyen mène depuis trois ans contre la municipalité Front National de Cogolin, ajoute son président, Francis José-Maria. **« Sans la moindre ambiguïté »** « A aucun prix elle ne veut que ce parti extrémiste

puisse faire à la France les dégâts qu'il provoque dans la commune : atteintes aux libertés des associations, des écoles et de la presse, discriminations, affairisme et spéculations, dilapidation du patrimoine public, mise en péril des finances, incompétence notoire dans la gestion des dossiers... sont quelques-unes des dérives dont

Place Publique est le témoin quotidien et qu'elle dénonce avec force », poursuit-il. Et de conclure : « En ce moment décisif pour l'avenir de la France, nous ne pouvons pas rester indifférents aux enjeux nationaux. Notre combat local rejoint le combat national de tout citoyen désireux de préserver et de faire



12 réunions du conseil d'administration dans l'année

Participation aux cérémonies et commémorations des associations d'anciens combattants



Communication régulière avec les associations « Sauvons le Yotel », « Cogolin Avenir » et les riverains de Notre Dame des Anges

Participation aux animations organisées par le Forum Républicain de Fréjus

Partenariat avec l'association « Le Crayon »
Exposition « Le FN au bout du Crayon »



Participation aux travaux de la coordination Nationale des Collectifs Citoyens



Volet 2
Animation de conférences débats,
rencontres culturelles et conviviales

Le programme 2016-2017 a été moins fourni que les années précédentes en raison de la décision du maire de nous faire payer les salles municipales

Une conférence sur les monuments « républicains » bien suivie

La conférence-débat, proposée par l'association Place Publique et animée par Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire émérite, a fait salle comble à la Bastide Pisan.

Un livre d'histoire au ciel ouvert

Ce Var républicain a été expliqué en 40 diapositives illustrant les hauts lieux varois, tels un grand livre d'histoire et ciel ouvert laissé à la postérité. Tout démarre en 1851, une date importante dans l'identité républicaine: c'est l'insurrection contre le



Le conférencier Jean-Marie Guillon (à droite) accueilli par Francis José-Maria. (Photo J.-P. GHIS)

coup d'Etat mené par le peuple, pour le respect de la loi de la République. Le premier emblématique monument-émoiage, est situé à Barjols, un monument à la mémoire de Mar-

tin Bidouré, fusillé. Nous sommes en 1906. Il est devenu le symbole des « rouges », en opposition aux « blancs », monarchistes. A Aups, existe un mausolée élevé à la mémoire des in-

surgés, victimes de la répression. Partout, y compris dans le Golfe, le patriotisme apparaît au grand jour. C'est aussi le temps où naissent les coopératives viticoles ou agricoles: celle de Camp-la-Sourde est exemplaire avec l'inscription « Paysan réveille-toi et ouvre les yeux ». C'est encore l'heure où s'ouvrent les cercles comme celui des travailleurs à La Garde-Freinet et à Ramatuelle. A Rougiers, il s'agit du cercle de la Jeune France. Les noms de rues, eux, rappellent, comme à Cogolin, des références historiques. L'orateur a conclu son propos sur une évocation du Cogolinois Alix Macario, exceptionnel Résistant, à la tête de la brigade des Murs. JPCH

Conférence sur le Var Républicain



Journée sur la permaculture



Cogolin : plongez dans le passé avec la pièce Pour l'exemple de Félix Chabaud

L'association cogolinoise Place publique invite les amateurs d'art et d'histoire à assister à la pièce *Pour l'exemple* qui se tiendra dimanche à 17h30 au Lézard. Musique, chant et images se mêleront au thème de fort de la première guerre mondiale pour un spectacle fort en émotions. Félix Chabaud, dont le patronyme est bien connu des Cogolinois, est l'auteur de cette pièce qui met en scène un homme, forcé d'aller à la guerre pour servir sa patrie. Interview.



Pourquoi avoir choisi ce thème pour cette pièce ?
Je suis très curieux de comprendre l'histoire de notre pays mais aussi l'histoire des hommes en général. Au moment du centenaire j'ai été très touché mais ce qui a le plus motivé mon écriture c'est de raviver une histoire familiale. Un de mes grands-pères était soldat. Je ne l'ai jamais connu

Après une trentaine de représentations dans toute la région face à des publics de tous âges, Félix Chabaud sera sur scène dimanche au Lézard. (Photo D. R.)

et on ne m'a jamais vraiment expliqué son périple car, comme dans toutes les familles, on n'aime pas trop parler de cette période difficile. C'est ça qui m'a donné l'envie d'écrire. Cette pièce est-elle la première que vous écrivez ? J'ai écrit de nombreux textes et des adaptations théâtrales de romans mais c'est la première fois qu'une pièce à moi est mise en scène. Je suis comédien de

puis de nombreuses années et également metteur en scène de cette pièce. Nous sommes trois sur scène. A mes côtés il y a Renat Sette, chanteur traditionnel occitan avec qui j'ai déjà travaillé sur des projets origi-

naux comme des randonnées-spectacles et Christiane Lidvert contrebassiste très appréciée avec qui j'ai également travaillé et qui adoucit la tragédie avec son rôle féminin.

Combien de représentations avez-vous fait ?
Depuis 2014 nous avons fait une trentaine de représentations dans toute la région. Pour la rentrée nous prévoyons également de faire une tournée dans le Doubs et l'Allier.

À quel type de public est destinée cette pièce ?
Elle est destinée au public le plus large mais c'est vrai que les enfants reçoivent mieux la pièce à partir de 10-12 ans. D'ailleurs nous intervenons souvent dans les collèges ou lycées et c'est toujours très intéressant. Le thème fait partie de leur programme et c'est une façon d'incarner l'histoire.

SARA GAUJOUR



Pièce de théâtre « Pour l'exemple »

L'ASSOCIATION LE CRAYON PRÉSENTE

LE FN AU BOUT DU CRAYON
CARICATURES, DESSINS DE PRESSE ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

LANCLEMENT DE L'EXPOSITION À COGOLIN
LE SAMEDI 18 MARS 2017 À 18H00
AVENUE GEORGES CLÉMENTEAU, ENTRE LES NUMÉROS 92 ET 94
83310 COGOLIN

EXPOSITION ITINÉRANTE 2017 : BEAUCHE, BÈZERS, CHAMARET-SUR-AGULAS, COGOLIN, FRESJUS, HUYANZE, HENIN-BEAUMONT, LE LUC, LE PONTET, MANTES-LA-VILLE, MARSEILLE 13ÈME-2ÈME, ORANGE, VILLERS-COTTERETS, VITROLLES...

DADA, CAC, PLACE PUBLIQUE, RAVI, etc.



Vernissage de l'exposition « Le FN au bout du crayon » à Cogolin

Vente de teeshirts



Communication interne

Essentiellement par mail aux adhérents et sympathisants

Par courrier postal pour une douzaine d'adhérents

Envoi aux adhérents des communiqués et des informations publiées sur le site

Site régulièrement mis à jour . Réponses aux commentaires et aux courriers reçus

Communication externe

Par le site, la page Facebook, la presse régionale, nationale et internationale

Par nos bulletins annuels d'information et par nos tracts distribués par une équipe bénévole motivée que nous remercions chaleureusement

PLACE PUBLIQUE
Collectif de citoyens Cogolinois

Bulletin d'information n° 1

INFOS
www.placepubliquecogolin.fr

EDITO

C'est le moment de faire le bilan des sept premiers mois d'action de la nouvelle équipe municipale. Derrière le beau décor (fleurissement des ponts et des rues, réfection des abris poubelle) que trame en coulisses, le metteur en scène, Marc-Etienne Lansade ? Et combien tout cela va-t-il coûter aux Cogolinois ? Le spectacle risque d'être hors de prix, voire hors de propos. Si aujourd'hui tout peut paraître inoffensif, Place Publique a vocation à mettre en lumière les signes avant-coureurs d'un scénario catastrophe, où affarisme et idéologie d'extrême-droite l'emporteront sur l'intérêt des Cogolinois.

Place Publique

LA MAIRIE DE COGOLIN RECRUTE UN SPÉCIALISTE POUR SA COMMUNICATION



Dessin offert gracieusement par Jean-Marc HERAN

TKI PLACE PUBLIQUE ?

Pour faire suite à la campagne municipale menée par Francis José-Maria, et pour continuer d'accompagner les électeurs qui nous ont fait confiance, sans oublier tous les Cogolinois, quel qu'il ait été leur vote, l'association Place Publique s'est constituée avec pour vocation d'informer, de déchiffrer et de surveiller l'action de la nouvelle municipalité dans le but de servir les intérêts de TOUS les Cogolinois ! Adhères à Place Publique si vous voulez participer à cette entreprise citoyenne, d'écoute, de rencontres et d'animation.

Changement d'actrices... Marine remplace Marianne

Bizarrement, depuis l'élection du FN, le portrait de Marianne, symbole de notre République, a disparu du mur de la salle où se tiennent tous les conseils municipaux. Seule subsiste au mur la trace de l'endroit où il était précédemment accroché. Par contre, le public qui passe par le bureau d'adjointe aux affaires sociales peut y découvrir le portrait ostensiblement affiché de Marine Le Pen. Pendant qu'elle touche aux symboles et valeurs de notre république, cette municipalité se vante d'avoir fait réinscrire sur le fronton de la mairie la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Il suffit de faire un effort de mémoire en se demandant à quel moment de notre histoire l'extrême droite au pouvoir a agi en faveur de l'Égalité, la Liberté et la Fraternité ?

Bulletin d'information n° 2

PLACE PUBLIQUE
INFOS
www.placepubliquecogolin.fr

Premier anniversaire



Photo prise lors de la manifestation

Voilà un an maintenant que le Front National s'est installé en mairie de Cogolin. Un an que Marc Etienne Lansade essaie de se faire passer pour un maire normal, au prix de larges sourires, de beaucoup de fleurs, mais aussi de contorsions, d'ambiguïtés parfois (voir le bulletin 2013).

Pourtant derrière des apparences trompeuses, les paroles et les actes de sa première année de mandat témoignent d'une complaisance xénophobe anti-arabe, d'attentes à la laïcité, de l'utilisation des peurs et des menaces pour justifier ses choix sécuritaires. Plus inquiétante encore est la dérive affariste et immobilière de sa politique.

Avec des prises de décision peu respectueuses de la légalité, des engagements de dépenses et d'emprunts très lourds dont les promesses de financements futurs ne sont pas du tout acquises, c'est à une dangereuse fuite en avant financière à laquelle il se livre et expose la commune.

Cela fait un an aussi que le collectif de citoyens Place Publique existe. Un an qu'il scrute, analyse et dénonce les nombreuses dérives d'un maire qui n'a rien de normal. L'obligent à reculer sur de nombreuses décisions. Un an qu'il propose des animations pour permettre aux Cogolinois dans toute leur diversité de se rencontrer

et de débattre autour de sujets qui concernent l'avenir de leur ville, de leur territoire et de la société.

L'association Place Publique a soufflé sa première bougie forte de 135 adhérents. Elle vous invite à les rejoindre, à participer aux rencontres et débats qu'elle organise tout au long de l'année, afin de donner encore plus de force à son souffle pour que tous ensemble nous parvenions à éteindre un feu d'intolérance qui gagne dangereusement du terrain.

Le Comité de rédaction
placepubliquecogolin@gmail.com

PLACE PUBLIQUE
Collectif de Citoyens Cogolinois
INFOS
www.placepubliquecogolin.fr

« Le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres » (Romain Gary)

Bulletin d'information 1/25

Le triste illusionniste

La publicité tapageuse qui lui a été faite n'a pas suffi. Ce n'est pas sous le chapiteau, installé en zone inondable de la plage des Marines, qu'était l'illusionniste. Le seul, le vrai se trouve toujours en mairie: un certain Marc Etienne Lansade.

Il fait disparaître dans son chapeau, aussi noir que ses idées, tout ce qui lui déplaît : bancs publics, danses orientales, commerçants maghrébins, animation sur les différences, anciens combattants africains du débarquement en Provence, drapeaux européens, gratuite des transports scolaires, dotations aux écoles, études du soir, subventions aux associations et au centre social...

Ce magicien à la baguette dévastatrice extirpe de l'âme des objets et des personnages insolites, parfois inquiétants : un premier adjoint révoqué de la police municipale; une directrice de la communication marraine de la fille de Marion Maréchal Le Pen, « Olympe », désormais le nom de la salle d'honneur de la mairie - celui du peintre Héliodore Pisan a été jeté aux oubliettes - un conseiller très spécial en urbanisme proche des inénarrables Balkany et compagnon de ses sorties avec le couple d'amis à qui il a attribué le restaurant de plage, récemment parti en fumée...

Il ne réussit pas tous ses tours de passe-passe et en abandonne, souvent sous la pression, en jurant que ce n'est pas sa faute mais toujours celle des autres. Ainsi en est-il allé du parking Maurice Barrès, de la démolition de l'école Chabaud pour des projets immobiliers, de la baisse exceptionnelle de la dotation de l'école qui avait osé inscrire la chanson Aïcha dans un projet pédagogique, du déménagement de la médiathèque, de l'enregistrement des conseils municipaux par une société de la nébuleuse d'extrême droite dirigée par Frédéric Chailion, du recrutement d'un directeur de la communication issu de



Photo prise lors de la manifestation

« génération identitaire », de l'attribution d'un marché d'audit fiscal passé sans mise en concurrence, des « dîners dans le ciel » du port des Marines, de la ZAC du littoral, de la Société Publique Locale d'Aménagement, du parking du centre-ville, de la gestion de la base nautique par une société privée...

Dénoncés par Place Publique, d'autres projets pourraient connaître le même sort : le plan de circulation, la vente de l'ancienne maison de retraite préparée par des notaires de Levallois Perret (toujours et encore), la vente à la découpe du terrain du Yotel, le déplacement du stade pour de nouveaux projets immobiliers, l'anticipation précipitée de la fin de la concession du port des Marines, la transformation de la demeure-musée Sellier en hôtel privé...

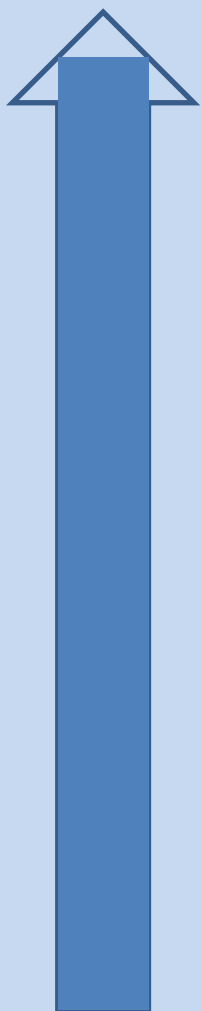
Marc Etienne Lansade est un marchand d'illusions, doublé d'un marchand de biens, publics de préférence ! La désinvolture avec laquelle il dilapide l'argent public pour financer sa politique spectacle de communication, de strass et de paillettes est affligeante. Il aura emprunté massivement 11,5 millions d'euros en trois ans alors qu'un équipement d'importance n'est sorti de terre à ce jour.

Combien de temps encore Marc-Etienne Lansade va-t-il faire illusion ?

Rapport moral de l'année 2016-2017

Le Président
Francis José-Maria

Deux niveaux de moral qui communiquent en sens inverse



Place Publique

Mise en minorité du Maire dans sa commune par la candidate
En Marche aux élections législatives

Défaite de Marine Le Pen aux élections présidentielles

Démission ou passage dans l'opposition de 10 conseillers municipaux

Projet immobilier de la Cogedim soumis à étude d'impact par la DREAL

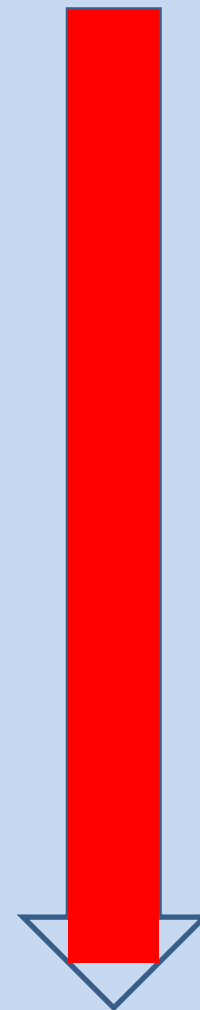
Abandon du projet d'hôtel privé dans la demeure-musée Sellier

Retour à la gratuité des salles municipales

Un appel à souscriptions couronné de succès

Un conseil d'administration dynamique, soudé et efficace

Augmentation du nombre d'adhérents et de sympathisants de Place Publique



Marc Etienne Lansade

Rapport moral de l'année 2016-2017 - Suite

Les actions de Place Publique ne sont jamais animées par la haine mais au contraire par son amour pour les valeurs républicaines inscrites dans ses statuts

Chaque fois que notre association a réagi et agi, c'est bien parce que ces valeurs étaient mises en danger par la municipalité FN de Cogolin

Place Publique n'est l'émanation d'aucun parti politique. Elle réunit 164 adhérents aux sensibilités diverses, unis par la même volonté de défendre les valeurs républicaines

Place Publique a constamment et clairement appelé à voter pour le candidat républicain, quelle que soit son étiquette politique, chaque fois que le FN était présent au second tour d'une élection

Le travail de Place Publique est de favoriser la participation des habitants à la vie et aux décisions de la cité, cela par le dialogue, l'écoute, le respect des différences, le dépassement des clivages traditionnels

Perspectives 2017-2018

Les dossiers 2017-2018 à suivre

- L'éventuelle modification des rythmes scolaires
- Le déplacement de la Fête du Coq sur la Place Victor Hugo
- Le devenir du local du secours catholique
- Le marché et les travaux de construction de la Maison Médicale
- Le projet de vente de l'ancienne maison de retraite Peirin
- Les projets immobiliers en centre ville, le devenir de l'école Chabaud et le déplacement du Lidl
- L'évolution du dossier de Notre Dame des Anges
- Les propositions d'occupation de la demeure Sellier et le référendum promis
- Le Plan de circulation s'il existe encore
- La Révision du PLU actuellement à l'arrêt
- La Fin de la concession du port
- L'étude d'impact et les dossiers administratifs préalables à tout permis de construire sur le terrain du Yotel
- L'évolution inquiétante des finances de la commune et les recettes liées aux ventes immobilières
- Les conditions de réalisation des travaux de réhabilitation du restaurant de plage du lot n° 2
- Les atteintes au droit...

Actualités judiciaires 2017-2018

- **Requête auprès du Tribunal Administratif contre la modification simplifiée n° 4 du PLU de Cogolin**

La clôture de l'instruction a été fixée au 17 octobre 2016 mais aucune audience n'est prévue à ce jour

- **Plainte Masson devant le TGI**

L'audience de plaidoirie s'est tenue le 18 mai 2017, le jugement est attendu à partir du 13 juillet

- **Plainte d'employés communaux devant le Tribunal correctionnel de Paris (don de matériel nautique)**

L'audience de plaidoirie est prévue en février 2018

- **Requêtes auprès du TA contre la fermeture et la désaffectation de la demeure –musée Sellier**

Nous maintenons notre recours tant que la demeure n'a pas été remise dans le domaine public et qu'on ne connaît pas son utilisation future. Après l'abandon de la réalisation des travaux confiés à une société sans existence, nous allons demander conseil à notre avocat pour la suite à donner à notre deuxième requête

- **Requête auprès du TA contre la non gratuité de la mise à disposition des salles aux associations:**

nous allons demander à un avocat si nous devons la maintenir après le retour à la gratuité décidé par le maire.

- **Requête auprès du TA contre les pouvoirs donnés au Maire pour négocier les termes de la fin de la concession :** En cours d'instruction

- **Requête auprès du TA contre la modification simplifiée n° 9 du PLU (Terrain du Yotel) :** en cours d'instruction

- **Requête auprès du TA contre la charte anti-migrants (défendue par un avocat de SOS Racisme)**

En cours d'instruction

Projets d'animations 2017-2018

Septembre 2017

Découverte de « l'agriculture naturelle » au Jardin de la Piboule

Octobre 2017

La place des musées et de la culture dans la politique de la ville

Novembre 2017

L'eau et le changement climatique

Autres pistes

Présentation du film « Retour à Forbach » de Régis Sauder suivi d'un débat

Conférences sur la sécurité, sur l'archéologie ...

Vos idées et propositions sont les bienvenues